**Réunion Conseil coopératif n° 3 – 27 mars 2023**

Présent.es : Sadia Benhamou qui arrivera au plus tard au 1er juin comme directrice de La Place Santé ; Arnaud Bontemps (président) ; Saida Sadaoui (catégorie usager.es et habitant.es) ; Aurore Dubus (catégorie usager.es et habitant.es) ; Pierre-Denis Coux (catégorie partenaires du quartier) ; Charlotte Gangneux (catégorie salarié.es) ; Julie Etcheberry (catégorie salarié.es) ; Maxime Catrice (catégorie salarié.es) ; Émilie Henry (anciennement catégorie salarié.es et maintenant soutiens militants) ; Marc Beaurepaire (catégorie soutiens militants) ; Laure Pitti (catégorie soutiens militants).

Excusé.es : Mélia Traore (catégorie salarié.es) ; Asta Touré (catégorie salarié.es)

**À l’ordre du jour**

* Tour rapide de ce que l’on a fait dans le mois
* Présentation des expérimentations Peps (paiement en équipe de professionnels de santé) et SecPa (structures d’exercice coordonné participatives par Émilie
* Points divers

1. **Tour des avancées du mois**

* **Accueil d’une ministre** le 17 février (Agnès Firmin-Le Bodo, ministre déléguée chargée de l’organisation territoriale et des professions de santé).

Elle est restée 1h30, a fait tout le tour du 17 rue de Lorraine, dans les cabinets elle cherchait à comprendre notre fonctionnement, à piocher les choses qu’on disait un peu en contrepoint du mouvement « Médecins pour demain » qui sont anti-IPA. Elle a demandé les motivations pour passer d’association à coopérative : l’importance d’avoir les usager.es dans la gouvernance. On a fait passer nos messages, elle a semblé réceptive. Il faudra voir ce que ça donne. On l’a notamment interrogée sur SecPa et on lui a dit qu’on se posait la question des rumeurs de report de l’expérimentation, et elle a un peu botté en touche sur l’idée qu’elle préférait avoir davantage de matière à faire bilan pour généraliser l’expérimentation. Elle avait l’air assez honnête dans son intérêt. Il y a tellement peu de structures de ce type-là, bcp de gros centres de santé : qu’elle soit venue dans une petite structure, ça peut donner à penser qu’elle l’aura en tête.

Elle n’a pas rencontré d’habitant.es, comme elle est venue un vendredi matin, créneau de fermeture du centre pour les réunions d’équipe. Sur ce point, petit à petit, ça vaudrait le coup d’avoir une liste préétablie de gens à contacter parmi les usager.es et habitant.es du quartier.

* **La santé communautaire à l’honneur sur France Culture** : « La santé autrement », 4 épisodes de l’émission *La série documentaire* par Claire Richard, dont un sur les centres de santé communautaire (avec Didier notamment) ; une interview dans *Les matins* de France Culture, sur « Médecine générale : comment résorber la fracture médicale » (avec Laure notamment) => contribution au travail de plaidoyer.

Podcasts ici :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-invite-e-des-matins/medecine-generale-comment-resorber-la-fracture-medicale-9482424>

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-invite-e-des-matins/medecine-generale-comment-resorber-la-fracture-medicale-9482424>

* Poursuite du **travail de récolte des informations sur les associations et partenaires du quartier et de la ville pour orienter au mieux les usager.es et habitant.es**, par Saida et Asta : Saida est allée à la maison des associations, a récupéré des informations et des brochures ; il n’y aura pas de catalogue des associations fait par la ville, au motif que « les associations naissent et disparaissent tout le temps ». Saida propose de faire un petit carnet de tout ça, refaire une liste pour pouvoir orienter les gens et de voir tout ça avec Asta.
* **Parution du 1er numéro de la Newsletter de la CCSSBE** : à destination des membres de la coopérative, des salarié.es, de toutes les personnes invitées aux 30 ans de l’association, de quelques institutionnels et de toutes autres personnes intéressées, de l’Union régionale des Scop, et du Réseau des centres de santé communautaire.

Prévoir d’ajouter des destinataires : adresses mails à centraliser sur un fichier Excel.

* **Boîte à idées** par Charlotte : virtuelle dans la Newsletter et matérielle dans la salle d’attente, désormais en place. L’idée serait de la ramener à chaque conseil coopératif pour dépiauter les petits papiers. Une question des salarié.es, relayée par Charlotte au conseil : ont-ils le droit de mettre des idées ? Réponse positive du conseil coopératif.
* Information sur le **Réseau des centres de santé communautaire**, par Maxime : réseau qui commence à être monté depuis un an, constitué en association, avec la Case de santé, la Place Santé, Le village 2 santé et le Château en santé. Désormais, le réseau a un salarié (Fabien Maguin, ancien coordinateur de la Case de santé) pour le faire fonctionner, avec pas mal de missions : coordonner le plaidoyer pour défendre les centres de santé communautaire, suivre l’expérimentation SecPa.

À la prochaine réunion du Réseau fin avril, 4 nouveaux centres de santé communautaire seront observateurs jusqu’à la prochaine AG du réseau. Il s’agit de Santé commune, Stéthoscop à Hennebont, Human Santé à Montpellier, Le Blosne à Rennes. L’idée est de mutualiser les pratiques entre centres de santé communautaire et de préparer les prochaines rencontres nationales, qui auront lieu du 27 au 30 septembre. Ce seront les 2e rencontres nationales, les premières avaient eu lieu il y a deux ans et quelques membres de l’équipe de la Place santé y étaient présent.es. Là ce serait intéressant qu’y participent quelques usagers et quelques membres du conseil coop.

Pour accompagner le travail du coordinateur salarié, pour l’instant deux personnes dans chaque structure participent aux réunions du réseau. L’idée est de mettre en place des commissions, d’élargir les participant.es.

* Dernière information : relevé de décisions à venir de la **commission administrative** qui a été mise en place. Deux choses ont été discutées : 1) Lancement du recrutement d’une 3e médiatrice ; 2°) Demandes de devis pour un logo renouvelé. Équipe salariée tombée d’accord sur un cahier des charges (moderniser l’ancien logo, représenter la santé, représenter l’idée de collectif, représenter le quartier, l’intergénérationnel) et sur le fait que les propositions qui avaient été faites par des étudiant.es à ce stade n’étaient pas retenues.

1. **Expérimentations article 51 : Peps et Secpa**

* Idée = partager de l’information pour aider le Conseil coopératif à être partie prenante des discussions ; objectif = comprendre l’essentiel ; se focaliser sur les messages-clés.
* **Présentation par Émilie**
  + Fil rouge : depuis la mise en place du projet, on est à la recherche d’un modèle économique, c’est-à-dire d’un modèle qui permette de trouver trouver des moyens (stables) pour payer ce que l’on veut mettre en place
  + Voir **diaporama, joint au relevé de décisions**.
* **Discussion & choses à faire** :
  + Discussion autour d’une « contre-évaluation » de ces expérimentations, qui mette en évidence des choses qui ne sont pas prises en compte par l’évaluation actuellement mise en œuvre par les pouvoirs publics.
    - Valoriser les apports de ces expérimentations pour les usager.es ; proposer de les évaluer aussi sur cette base, produire des éléments en ce sens (questionnaire d’évaluation : rajouter des indicateurs côté habitant.es ; recueillir des témoignages)
    - S’appuyer sur des expériences et références internationales pour une « contre-évaluation » des apports de ces expérimentations : Fédération des maisons médicales de Belgique, où le paiement au forfait existe depuis 1968.
    - Requestionner le montant du forfait et ses modalités de calcul.
  + Trois pistes plus opérationnelles :
    - 1) La question de la durée de l’expérimentation : finit-elle fin 2023 ou est-elle prolongée d’un an ? => faire un courrier au ministère pour avoir la réponse à cette question, avec les premiers expérimentateurs de SecPa.
    - 2) Aller un cran plus loin dans le plaidoyer = les rencontres du réseau les 27-30 septembre : idée = qu’elles ne soient pas que tournées vers l’interne, mais que l’on arrive à faire participer des habitant.e, des élu.es…, *a fortiori* si un coordinateur du réseau est recruté.
    - 3) La coopérative : comment on construit une vision bcp plus partagée, au-delà de nous, avec les habitant.es, les soutiens, les partenaires du projet. Enjeu et de plaidoyer politique et de construire une vision par centrée sur les salarié.es.
* **Prochaine réunion** : jeudi 20 avril à 19h30

**À l’ordre du jour**: rapport d’activité + construire collectivement une lettre de mission pour Sadia, au poste de direction.